



REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 25 SEPTEMBRE 2024

RIUNIONE DI U CUNSIGLIU D'AMMINISTRAZIONE DI U 25 DI SITTEMBRE DI U 2024

RAPPORT DE LA PRESIDENTE

RAPORTU DI A PRESIDENTE

- Objet :** autorisation donnée à Mme la présidente d'effectuer l'ensemble des actions et démarches dans le cadre des programmes européens Interreg Europe, Interreg Euro-MED, Interreg NEXT MED et Interreg Marittimo
- Ughjettu :** autorizzazione data à a presidente d'effettuà à tutalità di l'azzione è dimarchje ind'è u quadru di i programmi europei Interreg Europe, Interreg Euro-MED, Interreg NEXT MED è Interreg Marittimo

La Corse est éligible aux programmes de coopération territoriale européenne sous leurs diverses déclinaisons : Interreg Europe, Interreg Euro-MED, Interreg NEXT MED, Interreg Marittimo.

Le programme de coopération interrégionale **Interreg Europe** 2021-2027 est un programme à destination des régions des 27 Etats-membres de l'Union européenne ainsi que la Norvège et la Suisse, pour un budget global de 379,5 millions d'euros.

Il vise la promotion des activités de recherche et d'innovation, le tourisme durable, les bassins de vie verts et l'inclusion sociale.

Il est cofinancé à 80% par le FEDER.

Le programme **Interreg Euro-MED** est un Programme de Coopération territoriale européenne ouvert à 14 pays et 69 régions de la Rive Nord de la Méditerranée qui vise à rendre la région méditerranéenne plus "intelligente", plus "verte" et à améliorer la gouvernance entre ses parties prenantes. Quatre missions ont été identifiées :

- Renforcer l'économie durable innovante ;
- Protéger, restaurer et valoriser l'environnement naturel et notre patrimoine ;
- Promouvoir les bassins de vie verts ;
- Améliorer le tourisme durable.

L'ATC a déposé deux candidatures sur l'Euro Med :

- ✓ Projet **Regenera Med** : Favoriser un tourisme régénérant, minimisant les impacts négatifs
- ✓ Projet **Inspire Med** : Gérer simultanément tourisme et patrimoine de l'agro-biodiversité

Le programme de voisinage **Interreg NEXT MED** 2021-2027 est un programme à destination des 15 pays ouverts sur la Rive Sud de la Méditerranée et de 90 régions du Sud éligibles. Ce programme de coopération vise la promotion des activités de recherche et d'innovation, le tourisme durable, les bassins de vie verts et l'inclusion sociale avec une coordination générale appelée « gouvernance » entre ces différents axes.

Enfin l'ATC a également déposé plusieurs candidatures sur le programme Interreg Marittimo (Italie-France Maritime) :

- ✓ **Projet AIRO. SisTur. Accueil, Entrepreneuriat, Hôtellerie/Restauration, Emploi dans les Systèmes Touristiques** qui poursuit deux objectifs :
 - D'une part la compréhension et l'analyse de la dynamique du marché du travail dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration dans les territoires transfrontaliers du projet à la fois du point de vue macro (du système socio-économique global) et micro (de l'offre et de la demande) afin de produire des informations et des connaissances utiles à la planification de stratégies et

d'actions visant à rapprocher l'offre et la demande de main-d'œuvre dans le secteur considéré ;

- D'autre part, la création d'un écosystème territorial transfrontalier sur la base d'un réseau de collaboration fondé sur l'activation de relations et de synergies étroites et consolidées entre les principaux acteurs de l'" école " (instituts d'enseignement supérieur, universités et académies ITS), les agences de formation, les associations professionnelles représentant les opérateurs du secteur de l'hôtellerie et de la restauration et, enfin et surtout, les institutions. L'objectif étant de cocréer et soutenir un système capable de mettre en œuvre les stratégies identifiées dans la première partie du projet (WP1) pour réduire l'adéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre grâce à une formation adéquate, et ainsi répondre aux besoins des entreprises afin qu'elles soient compétitives.
- ✓ Projet Smart Communitas : Tourisme et nomadisme numérique, travail à distance, tourisme lent et régénératrice.

En conséquence, il vous est proposé de bien vouloir m'autoriser à engager l'établissement dans le cadre des programmes précités et à signer tous les actes afférents à sa candidature et à son engagement.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.